



Bourse de l'Académie des Enfants

Samedi 23 mars 2019

Vente de 8h30 à 15h30

Vêtements Automne-Hiver enfants 0 à 12 ans

Matériel de puériculture

Vêtements et matériel de sport

Jeux d'extérieur, vélos, trottinettes, livres, CD, DVD, jeux de société...

Vêtements de grossesse

Pour vendre des articles

### 1. Trier ses articles :

#### Que peut-on déposer ?

- **Maximum** 2 listes par dépôt. (30 articles par liste)
- Vêtements enfants (0 à 12 ans) **en parfait état, propres et non démodés**;
- Vêtements de grossesse **en parfait état, propres et non démodés**;
- Matériel de puériculture **récent, propre/nettoyé et conforme**.
- Matériel et vêtements de sport, uniformes;
- Jeux complets et si possible dans leur emballage d'origine (apporter **les piles** nécessaires à son fonctionnement, elles vous seront rendues après le tri);
- Livres, DVD,...
- Vélos, jeux d'extérieur...

#### Ce qui n'est pas accepté :

- Les vêtements sales, troués, démodés...
- Les peluches
- Les tricots mains
- Les sous-vêtements de 24 mois et plus.

Sauf sous-vêtements neufs avec étiquette.

Un tri sera effectué par nos soins lors du dépôt. Tout article ne correspondant pas aux critères sera refusé. Les articles refusés ne seront pas remplacés par d'autres.

## 2. Prendre rendez-vous

Il est obligatoire de prendre rendez-vous :

- Soit par Email [crechearthuretzoee@gmail.com](mailto:crechearthuretzoee@gmail.com) dès le 1 février 2019,
- soit par téléphone 02/351.46.52 de 10h à 18h.
- *Combien de rendez-vous ?*
  - Prévoir 1 rendez-vous par 30 pièces, soit **maximum 2 rendez-vous par personne**
  - Les dépôts ont lieu à la Maison d'Enfants Arthur et Zoé :
    - Mercredi 20 mars 2019 de 17h à 20h
    - Jeudi 21 mars 2019 de 17h à 20h
    - Vendredi 22 mars 2019 de 9h30 à 17h00

**Le fait de prendre rendez-vous implique d'avoir lu et d'accepter le règlement.**

## 3. Que préparer à l'avance?

- Décrire chaque article numéroté sur **la feuille A4 ci-jointe** en y mentionnant le prix auquel vous voulez qu'il soit vendu (**Type d'articles et prix suggérés**). Pour faciliter le maniement de la monnaie, nous vous demandons de fixer des prix qui soient multiples de 0,5 € (ex : 0,5 € - 2 € - 10,5 € ...)
- Pour que le dépôt soit accepté, il doit être accompagné de sa feuille descriptive.

## 4. Combien ça coûte ?

- **Un droit de dépôt de 3 €** par lot de 30 pièces sera automatiquement prélevé du bénéfice de votre vente.
- **15 % du bénéfice** de votre vente sera également prélevé.

**Attention, si vos listes ne sont pas pré-remplies lors du dépôt, le droit de dépôt passera à 6 €. Merci de votre compréhension.**

## 5. Reprise des invendus

- Vos articles invendus ainsi que le bénéfice de votre vente devront **IMPERATIVEMENT** être repris le **lundi 25 mars 2019 de 17h00 à 19h00**.
- Tout invendu qui ne sera pas pris le lundi 25 mars 2019 sera donné à une œuvre caritative.
- Notez que pour faciliter notre comptabilité, le bénéfice de votre vente sera arrondi à 0,5 €...

Bien que toutes les précautions d'usage  
soient prises, notez que nous déclinons  
toute responsabilité en cas de perte ou de  
vol d'article avant, pendant ou après la  
vente.